

## **Le Collège de droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas, filiale d'excellence**

Créé en 2008, le Collège de droit est une filière universitaire d'excellence destinée aux étudiants qui suivent à la fois l'ensemble du programme général de la licence en droit et la formation spécifique dispensée par le Collège. Dans l'esprit d'un Collège, cette formation permet aux étudiants de bénéficier d'enseignements au sein d'effectifs peu nombreux, ce qui favorise le développement des liens ainsi que la prise de parole et la discussion. À l'issue des trois années de formation, un diplôme d'université (DU) leur est délivré.

Au-delà de son intérêt en termes de culture et de réflexion, la formation au Collège de droit constitue un précieux atout pour intégrer une formation sélective ultérieure (masters ; départs à l'étranger) quelle que soit l'orientation. Le Collège de droit représente aussi une valeur ajoutée pour tous les métiers du droit, en France et à l'étranger, et notamment pour la préparation à l'examen du barreau, aux concours de la magistrature et de l'administration publique, ainsi qu'à la carrière universitaire.

### **Les objectifs du Collège de droit : ouverture et pluridisciplinarité**

La formation du Collège de droit vise à renforcer la formation des étudiants en droit dans une approche résolument pluridisciplinaire dans le but de mieux comprendre le droit et d'acquérir des compétences transversales susceptibles d'être mobilisées tout au long de leurs études et de leur vie professionnelle. Le Collège de droit vise à renforcer la formation des étudiants en droit par une ouverture :

- Aux autres sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, économie, gestion, rhétorique, littérature) ;
- Aux grands enjeux politiques et sociaux contemporains (études stratégiques, numériques, systèmes démocratiques) ;
- Aux droits étrangers et au droit comparé ;
- À la justice et au procès (techniques de cassation, grands enjeux juridictionnels et judiciaires, procès fictifs, arbitrage international) ;
- Aux langues étrangères (enseignements dispensés pour certains en anglais, préparation dédiée au TOEIC).

### **Des partenariats exclusifs avec des acteurs prestigieux de la justice**

Deux partenariats avec l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale de Melun et avec l'École de Gendarmerie de Dijon permettent aux étudiants de bénéficier de deux séjours d'intégration et de cohésion uniques en France, en première et deuxième année.

Un partenariat entre le Collège de droit et l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation permet aux étudiants de visiter les locaux de l'Ordre au sein du Palais de Justice, de rencontrer des magistrats et des avocats et de mieux comprendre le fonctionnement des juridictions supérieures.

En février 2023, l'université a signé une convention de partenariat entre le Collège de droit et le Conseil supérieur du Notariat. Ce partenariat doit contribuer à sensibiliser les étudiants aux métiers du notariat, au rôle du notaire dans notre système juridique et aux grands enjeux contemporains de la profession notariale.

**[En savoir plus sur le Collège de droit](#)**

## À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

L'université Paris-Panthéon-Assas cultive une synergie entre la recherche, l'enseignement et la professionnalisation. Elle offre un large choix de cursus en droit, science politique, économie, gestion, information-communication, journalisme, management, mais aussi dans le numérique, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise. Au total, c'est un vaste éventail de plus de 23 000 étudiants français, 4 000 étudiants internationaux, 26 centres de recherche, 1 500 enseignants, 340 formations initiales ou continues et 3 campus à l'international, 600 échanges internationaux.